



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Pôle du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Compte rendu de la séance du 12 janvier 2018

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 21 décembre 2017, s'est réunie le 12 janvier 2018, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Antoine BIBIÉ, représentant la SAFER (voix consultative) ;
- Mme Charlotte BOUCHAUD, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Est (voix consultative) ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- Mme Pauline CARRAI, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France ;
- Mme Anne-Sophie LECLERE, directrice adjointe départementale des territoires de l'Essonne, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Pascal MARTIN, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Ouest (voix consultative) ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France.

1.2 Pouvoirs

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne, dispose d'un pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires, et d'un pouvoir de M. Pascal MARTIN, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Ouest (voix consultative) lors de l'examen de la déclaration de projet valant mise en compatibilité de PLU située sur la commune de Quincy-sous-Sénart et du dossier de révision allégée du PLU de la commune du Plessis-Pâté ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale dispose d'un pouvoir de Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Aline GUEGAN, de la chambre d'agriculture de Région Île-de-France ;
- Mme Anne-Laure CARAT, de la direction départementale des territoires lors de la présentation du PLU de la commune de Courances ;
- M. Baddredine REKKIK, de la direction départementale des territoires lors de la présentation des PLU des communes Roinville et de Sermaise ;
- Mme Céline PLAT, de la direction départementale des territoires lors de la présentation du PLU de Palaiseau, de la déclaration de projet valant mise en compatibilité de PLU de la commune de Quincy-sous-Sénart et de la révision allégée du PLU de la commune du Plessis-Pâté ;
- Mme Chloé HARDOUIN, de la direction départementale des territoires lors de la présentation des PLU des communes de Courances, de Roinville et de Sermaise et d'une autorisation d'urbanisme ;
- M. Florian GIRAUD, M. Henri VACHER et Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Yves RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : le compte rendu de la séance du 7 décembre 2017 est validé à l'unanimité ;
- b) Étude du PLU de la commune de Courances ;
- c) Étude du PLU de la commune de Sermaise ;
- d) Étude du PLU de la commune de Roinville ;
- e) Étude d'une autorisation d'urbanisme située sur la commune de Guillerval ;
- f) Étude du PLU de la commune de Palaiseau ;
- g) Étude de la déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de Quincy-sous-Sénart ;
- h) Étude du dossier de révision allégée du PLU de la commune du Plessis-Pâté.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Courances : Mme Espérance VIEIRA (Maire) et M. José GARCIA, deuxième adjoint au maire en charge de l'urbanisme, représentant la mairie, et M. Guillaume GRAVELEAU, directeur du bureau d'études CDHU ;
- PLU de Sermaise : M. Pascal JAVOURET (Maire) et Mme Valérie LACOSTE, adjointe chargée de l'urbanisme, représentant la mairie et M. Gilles QUERE, du cabinet d'études SIAMurba ;
- PLU de Roinville : M. Yannick HAMOIGNON (Maire) et M. Olivier DELSUC, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, représentant la mairie et M. Guillaume GRAVELEAU, directeur du bureau d'études CDHU ;
- PLU de Palaiseau : M. Hervé PAILLET, premier adjoint au maire, M. Charly GUILLARD, responsable du service développement urbain et Mme Camille BRETON, représentant la mairie et M. Olivier MAUPU, du cabinet d'urbanisme Espace Ville.
- Déclaration de Projet valant mise en compatibilité de la commune de Quincy-sous-Sénart : M. Olivier DAVID, 3^{ème} adjoint au maire en charge de l'urbanisme, Mme Madeleine DA SILVA et M. Loïc SIMON, représentant la mairie.

A Évry, le 25 JAN. 2018
Le président de la CDPENAF,

Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>

Adresse postale : Boulevard de France - 91012 ÉVRY CEDEX – Standard : 01.69.76.32.00 – Télécopie : 01.69.91.13.99 – www.essonne.gouv.fr